Les données de l'Enquête sur la population active (EPA)

LES IMMIGRANTS ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL QUÉBÉCOIS EN 2008

Volet 1 : Portrait général

Novembre 2009

Immigration
et Communautés
culturelles
Québec

Ce document a été réalisé par la Direction de la recherche et de l'analyse prospective du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Traitement statistique et rédaction

Pierre-Olivier Ménard avec la collaboration d'Anne-Marie Fadel
Direction de la recherche et de l'analyse prospective

Révision linguistique

Lucie Lachance
Direction des affaires publiques et des communications

Note : Tous les termes qui renvoient à des personnes sont pris au sens générique. Ils ont à la fois la valeur d'un masculin et d'un féminin.

Faits saillants

À la lumière des données exposées dans cette étude, il est possible de dégager quelques constats quant à la participation des immigrants au marché du travail québécois en 2008. Bien qu'ils aient bénéficié d'une plus faible croissance de l'emploi qu'en 2007, la part que les immigrants représentent dans la création nette d'emplois (19,3 %) est toute de même supérieure au poids qu'ils représentent dans l'emploi (11,8 %) et au sein de la population (13,0 %).

Cependant, malgré une hausse soutenue de l'emploi en 2007 et en 2008, peu importe l'indicateur analysé, les immigrants présentent des niveaux de participation plus faibles au marché du travail.

Cette situation n'est pas unique au Québec. Dans une moindre ampleur, cette dynamique est aussi observée dans les autres provinces canadiennes.

Les principaux constats sont les suivants :

- En 2008, 30 000 emplois (+ 0,8 %) ont été créés au Québec. Le nombre de personnes immigrantes en emplois a progressé de 5 800 (+ 1,3 %).

- Chez les immigrants, la croissance de l'emploi est plus importante chez les hommes que chez les femmes et celles-ci affichent un taux de chômage plus élevé que les hommes. Les deux situations sont à l'inverse de celles notées pour l'ensemble de la population et la population native.

- Le taux d'activité et le taux d'emploi des immigrants augmentent de 0,7 et de 0,2 point de pourcentage en 2008 pour s'établir respectivement à 62,2 % et à 55,3 %, alors que ceux-ci sont demeurés stables dans l'ensemble de la population.

- En 2008, le taux de chômage des immigrants est de 11,1 %, comparativement à 10,5 % en 2007. Néanmoins, le taux de chômage des immigrants reste inférieur à celui de 2006 (12,7 %) et il diminue largement avec l'âge.

- La hausse du taux de chômage enregistrée en 2008 chez les immigrants serait le résultat de la hausse du nombre de ces derniers dans la population active, et ce, malgré une situation économique plus difficile.

- La situation des immigrants sur le marché du travail reste défavorable lorsqu'elle est comparée à la population totale et à la population née au Canada, le taux de chômage des immigrants étant plus élevé et leurs taux d'activité et d'emploi plus faibles.

- En 2008, les emplois créés chez les immigrants vont principalement aux 55 ans et plus. Chez ces derniers, le taux d'activité des immigrants est près de quatre points de pourcentage plus élevé que celui de la population totale et de la population native du même groupe d'âge.

- Parmi les immigrants de 25-54 ans, plus la durée de résidence est longue, plus les taux d'activité et d'emploi sont élevés et plus le taux de chômage est faible. Une différence de 13,5 points de pourcentage sépare le taux d'activité des immigrants de ce groupe d'âge arrivés il y a plus de dix ans de celui des personnes arrivées depuis cinq ans ou moins.

- Dans le même ordre d'idée, le taux de chômage décroît fortement avec le nombre d'années de résidence. En 2008, le taux de chômage des immigrants arrivés il y a cinq ans ou moins est de 17,4 %, contre 11,6 % chez ceux arrivés il y cinq à dix ans, et 7,6 % pour le groupe arrivé il y a plus de dix ans.

- Les données montrent aussi que les niveaux de participation au marché du travail diffèrent selon les régions d'origine. Ce sont les personnes nées en Europe (3,7 %) et en Asie (3,1 %) qui sont proportionnellement les plus nombreuses sur le marché du travail québécois. De plus, le taux d'emploi est le plus élevé chez les personnes originaires de l'Europe occidentale, tandis qu'il est le plus faible chez les personnes de l'Europe méridionale.

- Un taux de chômage élevé est enregistré chez les immigrants de l'Afrique du Nord (19,4 %) et chez ceux de l'Asie occidentale et centrale (12,3 %). L'une des explications possibles à ces hauts taux de chômage est la part importante que représentent, dans ces groupes, les immigrants arrivés il y a cinq ans ou moins. En 2008, ce groupe représentait 32,2 % des immigrants de l'Afrique du Nord et 21,4 % de ceux de l'Asie occidentale et centrale. Dans l'ensemble de la population immigrante, les immigrants arrivés il y a cinq ans ou moins comptaient pour 18,7 %.

- Le fait que les immigrants aient des niveaux de participation plus faibles au marché du travail n'est pas un fait unique au Québec par rapport aux autres provinces. Cependant, le Québec est la province où les écarts du taux d'activité sont les moins prononcés entre les immigrants et la population totale (3,5 points de pourcentage) et entre les immigrants et la population native (4,1 points de pourcentage).

- Par contre, pour le taux de chômage, c'est au Québec que les écarts entre les immigrants et la population totale et la population native sont les plus élevés.

- L'une des explications quant aux écarts importants observés au Québec est la part plus importante que représentent les immigrants nouvellement arrivés parmi l'ensemble des immigrants résidant au Québec.

- En 2008, les immigrants arrivés il y a cinq ans ou moins comptent pour 18,7 % de l'ensemble de la population immigrante résidant au Québec; les immigrants arrivés récemment sont moins présents sur le marché du travail, notamment en emploi.

- Les différences dans la répartition selon la durée de résidence n'expliquent pas tout. Au cours des dernières années, les pays de provenance des immigrants ont également beaucoup changé. La connaissance du français, la reconnaissance des acquis ou la discrimination pourraient constituer des éléments d'explications supplémentaires, puisque

les démarches nécessaires à l'apprentissage du français et à la reconnaissance des acquis, notamment, tendent à retarder l'entrée sur le marché du travail ou la capacité à se trouver un emploi.

Contexte

Depuis 2006, l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada évalue la participation au marché du travail des personnes nées à l'extérieur du Canada. À partir de cette enquête et des données acquises par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), la présente étude trace un portrait général de la participation des immigrants au marché du travail québécois en 2008. Des variables telles que le sexe, l'âge et la durée de résidence y sont analysées. De plus, les événements marquants de la période 2006-2008 sont occasionnellement exposés.

L'EPA étant une enquête faite auprès des ménages, elle porte sur l'activité des personnes sur le marché du travail. Ainsi, le nombre d'emplois relevé dans l'enquête fait référence au nombre de personnes occupant un emploi.

Il est aussi important de mentionner que les données présentées dans ce document ne portent que sur les immigrants admis (voir le glossaire à la fin du document). Ainsi, la somme de la population native et des immigrants n'égale pas la population totale.

Les immigrants et le marché du travail en 2008

Au Québec, en 2008, 30 000 emplois ont été créés (+ 0,8 % par rapport à 2007), portant le nombre total de personnes en emploi à 3 881 700. Chez les immigrants, le nombre d'emplois a quant à lui progressé de 5 800 (+ 1,3 %) cette même année, se fixant à 458 200. Cela représente 19,3 % de l'ensemble de la croissance de l'emploi (voir le tableau 1).

Tableau 1 : Nombre d'emplois dans la population totale et dans la population immigrée, 15 ans et plus, Québec, 2006-2008

	Niveau			Variation			
	2006	2007	2008	2007		2008	
		k		k	%	k	%
Population totale	3 765,4	3 851,7	3 881,7	86,3	2,3	30,0	0,8
Immigrants admis	414,0	452,4	458,2	38,4	9,3	5,8	1,3
Pop. native	3 316,9	3 369,1	3 390,8	52,2	1,6	21,7	0,6
		%					
Part des immigrants dans la création nette d'emplois	-	44,5	19,3				
Part des immigrants dans l'emploi total	11,0	11,7	11,8				
Part des immigrants dans la population total	12,2	13,0	13,0				

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale du MICC.

Bien que la part des immigrants dans la création nette d'emplois soit plus faible qu'en 2007 (44,5 %), en 2008, cette proportion est tout de même supérieure à celle qu'ils représentent dans l'emploi total (11,8 %) et dans la population totale (13,0 %). On assiste également à une légère hausse sur ce plan depuis 2006, alors que ces derniers représentaient 11,0 % de l'ensemble des emplois et 12,2 % de la population de 15 ans et plus.

Parmi les emplois créés chez les immigrants en 2008, 3 200 sont à temps partiel (55,2 %). **Cette même année, 83,5 % des immigrants travaillent à temps plein, comparativement à 81,4 % dans l'ensemble de la population et à 81,1 % des personnes nées au Canada.** Ces proportions étaient sensiblement du même ordre en 2007.

Le nombre d'immigrants augmente aussi dans la population active en 2008 (+ 9 700). Toutefois, une hausse du nombre de personnes dans la population active plus importante qu'une augmentation du nombre de personnes en emploi indique que le nombre de chômeurs est également en progression. C'est ce qui est observé dans la population immigrée, alors que l'on note 4 000 chômeurs (+ 7,5 %) de plus dans ce groupe en 2008, portant leur nombre à 57 200. Les chômeurs immigrants représentaient 18,9 % de l'ensemble des chômeurs cette dernière année.

Les variations décrites précédemment engendrent la fluctuation des grands indicateurs du marché du travail en 2008 (voir le tableau 2) :

- le taux d'activité des immigrants est de 62,2 % en 2008, en hausse de 0,7 point de pourcentage par rapport à son niveau de 2007, mais revenant sensiblement au même niveau qu'en 2006;
- le taux d'emploi des immigrants augmente aussi (+ 0,2 point de pourcentage), pour s'établir à 55,3 %, une hausse moindre que celle enregistrée en 2007 (+ 0,9 point de pourcentage);
- le taux de chômage des immigrants se fixe à 11,1 %, comparativement à 10,5 % en 2007. Néanmoins, le taux de chômage des immigrants reste inférieur à celui de 2006 (12,7 %).

Comme exposé précédemment, **la hausse du taux de chômage enregistrée en 2008 chez les immigrants serait le résultat de la hausse du nombre de ces derniers dans la population active, et ce, malgré une situation économique plus difficile.**

Tableau 2 : Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population totale, des immigrants et de la population native du Canada, 15 ans et plus, Québec, 2006-2008

	Taux d'activité			Taux d'emploi			Taux de chômage		
	2006	2007	2008	2006	2007	2008	2006	2007	2008
Pop. totale	65,5	65,7	65,7	60,2	61,0	60,9	8,0	7,2	7,2
Immigrants	62,1	61,5	62,2	54,2	55,1	55,3	12,7	10,5	11,1
Pop. native	66,1	66,5	66,3	61,2	62,0	61,9	7,3	6,7	6,6

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale du MICC.

Bien que des hausses soient enregistrées pour le taux d'activité et le taux d'emploi des immigrants, d'importants écarts subsistent toujours avec l'ensemble de la population. En effet, en 2008, le taux d'activité de l'ensemble de la population est de 65,7 % et le taux d'emploi de 60,9 %. Toutefois, étant donné que le taux d'activité et le taux d'emploi de l'ensemble de la population sont restés relativement stables entre 2007 et 2008, et que ceux des immigrants ont progressés, l'écart entre les deux groupes s'est amenuisé pour ces deux taux.

À l'inverse, le taux de chômage des immigrants ayant augmenté, et celui de l'ensemble de la population s'étant maintenu, l'écart entre ces deux groupes s'est légèrement accru, passant de 3,3 points de pourcentage à 3,9 points de pourcentage.

Les différences sont encore plus prononcées lorsque l'on compare les immigrants aux personnes nées au Canada. Pour ce dernier groupe, le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage sont respectivement de 66,3 %, de 61,9 % et de 6,6 % en 2008. Comme pour l'ensemble de la population, les grands indicateurs du marché du travail de la population née au Canada sont restés relativement constants entre 2007 et 2008. Le rattrapage des immigrants par rapport à ce groupe s'observe alors sur le plan des taux d'emploi et d'activité comme pour l'ensemble de la population, tandis que l'écart se creuse pour le taux de chômage.

Les niveaux de participation au marché du travail selon le sexe

En 2008, les hommes immigrants sont les seuls à bénéficier de la création d'emplois avec une croissance de 6500, portant le nombre d'immigrants en emploi à 252 700, tandis qu'une baisse de 700 emplois est notée chez les femmes immigrantes (205 500 emplois). Cette situation diffère de celle de 2007, alors que les deux groupes se partageaient les nouveaux emplois. Les femmes immigrantes enregistraient toutefois un gain de 21 700, supérieur à celui des hommes (+ 16 700).

Dans l'ensemble de la population, en 2008, la majorité des emplois créés reviennent aux femmes (22 400 par rapport à 7 600). L'écart est encore plus marqué dans la population native du Canada, alors que l'emploi de celles-ci progresse de 21 400, contre seulement 400 chez les hommes.

Une fois ventilées selon le sexe, chez les immigrants, des différences sont observées entre le taux d'activité et le taux d'emploi des hommes et des femmes. En 2008, le taux d'activité des hommes immigrants est de 68,3 % par rapport à 56,1 % chez les femmes, soit un écart de 12,2 points de pourcentage (voir la figure 1). Une différence similaire s'observe pour le taux d'emploi, alors que les taux d'emploi des hommes et des femmes immigrants sont respectivement de 60,9 % et de 49,7 %.

Figure 1 : Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage des immigrants selon le sexe, 15 ans et plus, Québec, 2006-2008

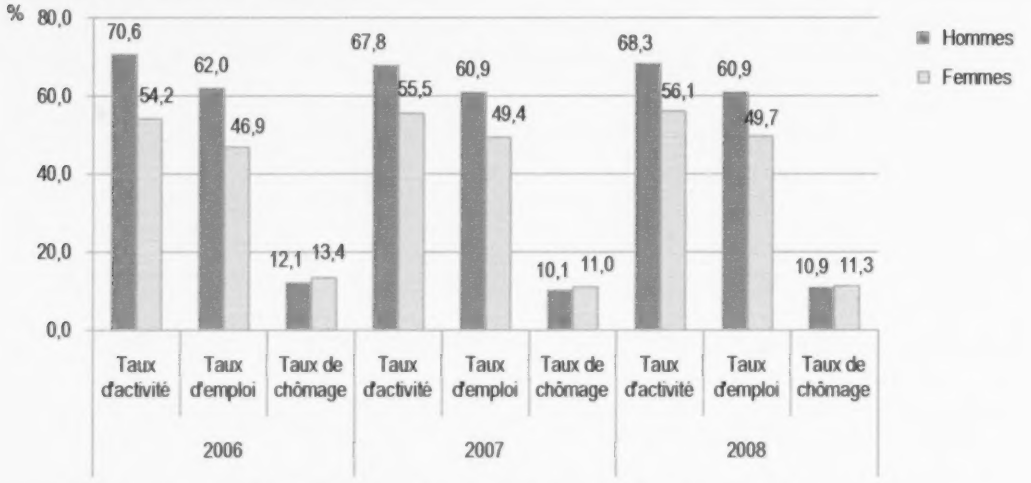

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale du MICC.

Comme chez les immigrants, dans l'ensemble de la population, la participation des hommes au marché du travail est supérieure à celle des femmes (voir la figure 2). **Les écarts notés sont cependant moins importants que ceux observés chez les immigrants.** En 2008, le taux d'activité des hommes est de 70,4 % contre 61,1 % chez les femmes, ce qui représente un écart de 9,3 points de pourcentage. Pour sa part, le taux d'emploi est de 64,6 % chez les hommes et de 57,3 % chez les femmes (un écart de 7,3 points de pourcentage).

Figure 2 : Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de l'ensemble de la population selon le sexe, 15 ans et plus, Québec, 2006-2008

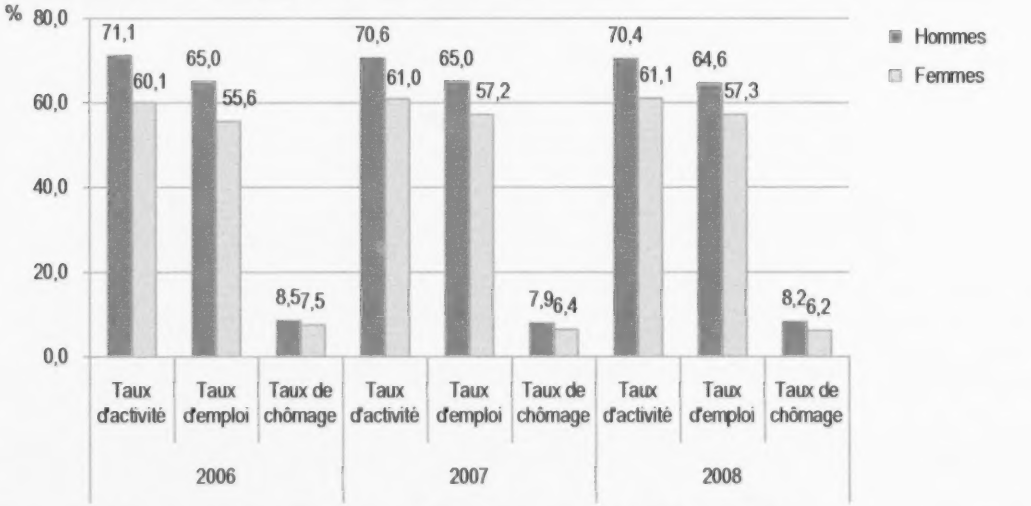

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale du MICC.

Quant au taux de chômage, il est légèrement plus élevé chez les femmes immigrantes (11,3 %) que chez les hommes immigrants (10,9 %). Dans la population totale, l'inverse est noté, alors que le taux de chômage des femmes est nettement inférieur à celui des hommes (respectivement 6,2 % et 8,2 %).

Bien qu'il convient d'être prudent avec les variations sur la période (2006-2008), il est possible de constater que le taux d'activité et le taux d'emploi des hommes (immigrants et population totale) ont diminué, tandis qu'ils ont augmenté chez les femmes, suivant la tendance générale observée au cours des dernières décennies. De plus, tant chez les hommes que chez les femmes, le taux de chômage diminue sur la période.

Par ailleurs, les différences entre les femmes de la population totale et les femmes immigrées sont plus importantes que les écarts notés chez les hommes de ces mêmes groupes. En 2008, le taux d'activité de l'ensemble des femmes est 5,0 points de pourcentage plus élevé que celui des immigrantes. Chez les hommes, seul un écart de 2,1 points est enregistré. Une dynamique similaire s'observe avec le taux d'emploi, alors que les femmes de la population totale ont un taux d'emploi de 7,6 points supérieur à celui des immigrantes, tandis que chez les hommes la différence est de 3,7 points. Pour le taux de chômage, des écarts respectifs de 5,1 et de 2,7 points sont notés.

En somme, bien que la situation des femmes immigrantes sur le marché du travail semble s'améliorer au cours de la période étudiée, ces dernières demeurent défavorisées comparativement à leurs homologues masculins.

Les niveaux de participation au marché du travail selon l'âge

En 2008, les emplois créés chez les immigrants vont principalement aux 55 ans et plus (+ 7 800). Une faible hausse est enregistrée chez ceux âgés de 25-54 ans (+ 800), tandis que les 15-24 ans subissent une baisse (- 2 800).

La répartition des emplois créés est différente dans la population native : les 15-24 ans bénéficient d'une croissance importante de l'emploi qui s'établit à 18 300. Le contraire est noté chez les 25-54 ans, alors que des pertes sont enregistrées (- 10 100 emplois). Finalement, à l'instar des immigrants, des gains de 13 400 emplois sont enregistrés chez les plus âgés (55 ans et plus).

Cela se reflète sur la répartition de la création d'emplois dans la population totale (rappelons-le, constituée à plus de 85 % de natifs). Les nouveaux emplois sont partagés entres les jeunes (+ 14 500) et les plus âgés (+ 22 500), tandis que les 25-54 ans enregistrent des pertes (- 7 100).

L'analyse de la participation au marché du travail révèle aussi des différences selon les groupes d'âge. Comme le montre la figure 3, le taux d'activité des immigrants, comme ceux de l'ensemble de la population et de la population native, est plus faible en début de vie active (15-24 ans), augmente largement à 25-54 ans et diminue aux âges proches de la retraite (55 ans et plus).

Figure 3 : Taux d'activité des immigrants, de la population totale et des personnes nées au Canada, selon l'âge, Québec, 2008

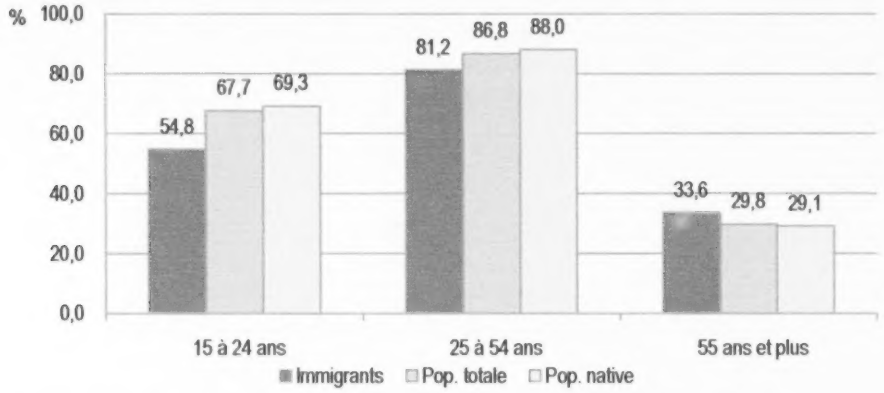

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale du MICC.

Plus précisément, les taux d'activité des immigrants sont inférieurs à ceux de la population totale et de la population née au Canada entre 15 et 54 ans. Cependant, à 25-54 ans, l'écart est de moins de sept points de pourcentage inférieur à celui noté chez les 15-24 ans (plus de 10 points). À l'inverse, chez les 55 ans et plus, le taux d'activité est plus élevé chez les immigrants. En 2008, dans ce groupe d'âge, le taux d'activité des immigrants est de quatre points de pourcentage supérieur à celui de la population totale et la population native du même groupe d'âge.

Une entrée plus tardive sur le marché du travail québécois, une période de cotisation moins longue à des régimes de retraite (privés ou publics), des revenus moins importants, une famille souvent plus nombreuse et un rapport culturel face à la retraite différent de celui des personnes natives sont des éléments pouvant être mis de l'avant pour expliquer la participation plus importante des immigrants âgés au marché du travail.

La tendance est similaire lorsque l'on analyse le taux d'emploi. Celui-ci est plus faible à 15-24 ans, il augmente ensuite fortement entre 25 et 54 ans pour finalement diminuer en fin de vie active. Comme pour le taux d'activité, les taux d'emploi des immigrants sont inférieurs à ceux de la population totale et de la population native à 15-24 ans et à 25-54 ans. Les écarts sont toutefois presque nuls chez les 55 ans et plus.

Les écarts entre les groupes d'âge sont nettement plus marqués en ce qui concerne le taux de chômage. Chez les 15-24 ans, en 2008, le taux de chômage des immigrants est de 20,2 % par rapport à 12,1 % dans l'ensemble de la population et à 11,5 % dans la population native, soit un écart d'environ dix points de pourcentage (voir la figure 4). **Néanmoins, le taux de chômage diminue largement avec l'âge.** À 25-54 ans, il est pratiquement moitié moindre que celui des 15-24 ans dans les trois groupes. Ainsi, à 25-54 ans, le taux de chômage des immigrants est de 10,7 %, contre 6,3 % dans l'ensemble de la population et 5,5 % dans la population native. Les différences sont encore plus faibles dans le groupe des 55 ans et plus, le taux de chômage des immigrants, de la population totale et des natifs étant respectivement de 8,8 %, de 6,8 % et de 6,3 % (des différences approximatives de deux points de pourcentage).

Figure 4 : Taux de chômage des immigrants, de la population totale et des personnes nées au Canada, selon l'âge, Québec, 2008

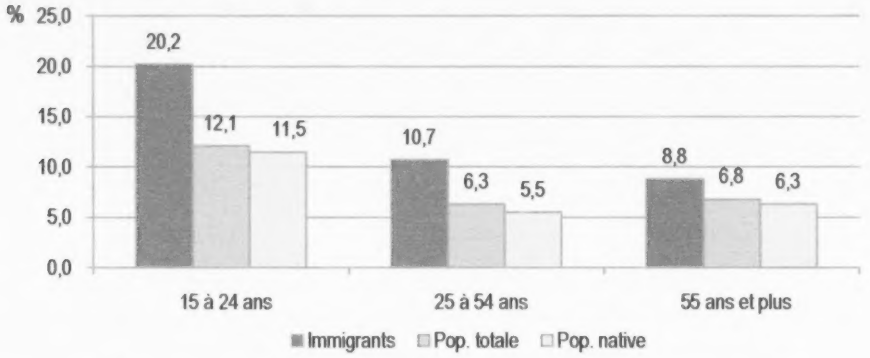

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale du MICC.

La participation au marché du travail selon le pays d'origine

À l'exception des personnes natives, l'analyse de la participation au marché du travail selon le pays de naissance révèle que ce sont les personnes nées en Europe (3,7 %) et en Asie (3,1 %) qui sont proportionnellement les plus nombreuses sur le marché du travail québécois (voir le tableau 3). Un découpage géographique plus fin permet de constater que ce sont plus particulièrement les personnes originaires des Caraïbes et Bermudes (1,4 %), de l'Europe occidentale (1,4 %) et de l'Afrique du Nord (1,4 %) qui sont les plus présentes sur le marché du travail.

L'analyse selon le pays de naissance permet également de constater que la proportion que représentent certains groupes dans l'emploi est inférieure à leur poids dans la population. C'est notamment le cas des personnes nées en Europe et plus spécifiquement celles nées en Europe méridionale[1]. Selon l'observation historique des vagues d'immigration[2], il serait possible de supposer que ces personnes ont immigré il y a plus longtemps et qu'elles seraient, par conséquent, plus âgées et peut-être davantage à la retraite.

Étant donné les importantes variations qui peuvent survenir avec des échantillons de petites tailles, nous avons préféré limiter l'analyse des grands indicateurs du marché du travail aux groupes plus importants, soit ceux dont la part est égale ou supérieure à 1,0 % de la population totale[3].

Selon ce critère, ce sont les personnes nées dans les Caraïbes et les Bermudes qui ont le taux d'activité le plus élevé (70,7 %). À l'inverse, celles originaires de l'Europe méridionale ont le taux d'activité le plus faible, soit de 39,9 %. Pour ce qui est du taux d'emploi, il est le plus élevé chez les

[1] Le regroupement Europe méridionale comprend notamment l'Italie, le Portugal et la Grèce.

[2] Après la Seconde Guerre mondiale, un nombre important d'immigrants provenant, notamment, d'Italie, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et de l'Autriche sont venus s'établir au Québec.

[3] En 2008, les groupes d'immigrants représentant 1,0 % et plus de la population totale sont les personnes nées dans les Caraïbes et les Bermudes, en Europe occidentale, en Europe orientale, en Europe méridionale, en Afrique du Nord, en Asie occidentale et centrale et en Asie du Sud-Est. Ensemble, ces groupes comptent pour 9,8 % de la population québécoise âgée de 15 ans et plus selon l'EPA.

personnes de l'Europe occidentale (62,9 %), suivi de celles des Caraïbes et des Bermudes (62,6 %). Par contre, ce sont les personnes originaires de l'Europe méridionale qui ont le taux d'emploi le plus faible (36,4 %). La situation particulière des personnes de l'Europe méridionale serait possiblement lié au fait qu'un nombre important d'immigrants de cette région sont arrivés il y a plusieurs décennies (voir la note au bas de la page 9). Il serait donc possible de supposer qu'une grande part de ces personnes sont aujourd'hui retraitées, ce qui diminue d'autant leur taux d'activité et leur taux d'emploi.

Tableau 3 : Divers indicateurs du marché du travail selon le pays de naissance, 15 ans et plus, Québec, 2008

	Part dans la pop.	Part dans l'emploi	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
			%		
Population native	86,0	87,4	66,3	61,9	6,6
Amérique du Nord	0,3	0,3	60,5	57,1	x
Amérique latine	2,6	2,7	71,1	64,0	10,1
Amérique centrale	0,5	0,5	68,4	63,2	7,1
Caraïbes et Bermudes	1,3	1,4	70,7	62,6	11,5
Amérique du Sud	0,7	0,8	74,2	67,0	9,7
Europe	4,6	3,7	53,4	49,3	7,7
Europe occidentale	1,3	1,4	66,6	62,9	5,6
Europe orientale	1,1	1,0	61,7	55,1	10,7
Europe septentrionale	0,3	0,2	46,2	45,2	x
Europe méridionale	1,8	1,1	39,9	36,4	8,7
Europe (non spécifié)	-	-	-	-	-
Afrique	2,1	2,0	70,6	57,6	18,4
Afrique occidentale	0,1	0,2	89,0	79,1	x
Afrique orientale	0,2	0,2	73,2	64,9	x
Afrique du Nord	1,5	1,4	69,8	56,3	19,4
Afrique centrale	0,2	0,1	62,7	45,2	29,1
Afrique du Sud	x	x	x	x	x
Afrique (non spécifié)	x	x	x	x	x
Asie	3,4	3,1	62,4	55,3	11,4
Asie occidentale et centrale	1,2	1,0	59,5	52,4	12,3
Asie orientale	0,8	0,7	60,3	52,9	12,3
Asie du Sud-Est	0,9	1,0	69,4	65,7	5,3
Asie méridionale	0,5	0,4	59,9	47,5	20,7
Asie (non spécifié)	-	-	-	-	-
Océanie	x	x	x	x	x

x. Donnée confidentielle.
-. Donnée non disponible.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale du MICC.

Finalement, le taux de chômage est le plus faible chez les immigrants nés en Europe occidentale (5,6 %). Il est important de souligner que le taux de chômage de ce groupe est même inférieur à celui de la population native (6,6 %). Bien qu'ils représentent 0,9 % de la population, les immigrants originaires de l'Asie du Sud-Est ont aussi un taux de chômage inférieur à celui de la population native. Il s'agit d'ailleurs du plus faible taux de chômage observé parmi les différentes origines. **Par contre, un taux de chômage élevé est enregistré chez les immigrants de l'Afrique du Nord (19,4 %) et chez ceux de l'Asie occidentale et centrale (12,3 %).** L'une des explications possibles à ces hauts taux de chômage est la part importante que représentent, dans ces groupes, les immigrants arrivés il y a cinq ans ou moins. En 2008, ce groupe représentait 32,2 % des immigrants de l'Afrique du Nord et 21,4 % de ceux de l'Asie occidentale et centrale. Dans l'ensemble de la population immigrante, les immigrants arrivés il y a cinq ans ou moins comptaient pour 18,7 %.

La participation au marché du travail selon la durée de résidence

Les dernières sections ont montré des écarts importants entre les niveaux de participation des immigrants au marché du travail et ceux de la population totale et de la population native. Les études sur le sujet tendent à démontrer que les niveaux de participation au marché du travail augmentent avec le nombre d'années de résidence. Le Québec ne fait pas exception à cette dynamique.

Cependant, pour bien dégager l'impact du temps, nous observerons de plus près les immigrants âgés de 25-54 ans. En effet, les personnes de 15-24 ans étant souvent encore aux études, cela pourrait avoir comme conséquence de faire diminuer les niveaux de participation au marché du travail. Dans le même ordre d'idée, après 54 ans, un grand nombre de personnes sont susceptibles de quitter le marché du travail pour la retraite, avec pour effet l'atténuation des taux de participation.

Comme le montre le tableau 4, **plus la durée de résidence est longue, plus les taux d'activité et les taux d'emploi sont élevés.** Une différence de 13,5 points de pourcentage sépare le taux d'activité des immigrants arrivés il y a plus de dix ans de celui de ceux arrivés il y a cinq ans ou moins.

Un écart de 19,5 points est enregistré entre ces deux mêmes groupes pour le taux d'emploi. **Dans le même ordre d'idée, le taux de chômage décroît fortement avec le nombre d'années de résidence.** En 2008, le taux de chômage des immigrants arrivés il y a cinq ans ou moins est de 17,4 %, contre 11,6 % chez ceux arrivés il y cinq à dix ans, et 7,6 % pour le groupe arrivé il y a plus de dix ans.

Tableau 4 : Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population totale, des immigrants et de la population native, 25-54 ans, Québec, 2008

	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
Population totale	86,8	81,4	6,3
Immigrants	81,2	72,4	10,7
5 ans ou moins	71,9	59,4	17,4
5 à 10 ans	82,8	73,2	11,6
Plus de 10 ans	85,4	78,9	7,6
Population native	88,0	83,2	5,5

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale du MICC.

Néanmoins, malgré une amélioration importante avec l'allongement de la durée de résidence, des différences subsistent par rapport à la population totale. Toutefois, lorsque l'on compare les immigrants arrivés il y a plus de dix ans à la population totale, les écarts sont nettement moins prononcés que pour l'ensemble des immigrants.

Moins de deux points de pourcentage séparent le taux d'activité de la population totale de celui des immigrants de longue date. L'écart est un peu plus marqué lorsque l'on compare les taux d'emploi, pour lequel 2,5 points de pourcentage séparent les deux groupes. Pour ce qui est du taux de chômage, les immigrants arrivés il y a plus de dix ans ont un taux de chômage plus élevé de 1,3 point de pourcentage que celui de la population totale.

Il importe cependant de souligner qu'il n'y a presque pas de différences entre les niveaux d'activité des hommes immigrants arrivés il y a plus de 10 ans et les hommes de la population totale. Chez les femmes, la comparaison de ces deux groupes montre des écarts plus importants que chez les hommes.

Le Québec dans le Canada

Situation du Québec par rapport aux autres provinces

Le fait que les immigrants aient des niveaux de participation plus faibles au marché du travail n'est pas un fait unique au Québec. Des niveaux inférieurs sont également observés dans les autres provinces canadiennes. Cependant, comme le démontrent des études antérieures faites à partir des données de l'EPA et du Recensement canadien, **c'est au Québec que les niveaux de participation sont les plus faibles.**

Pour bien comprendre la position du Québec par rapport à celle des autres provinces, il convient d'effectuer l'analyse en deux temps. Premièrement, il faut comparer les niveaux de participation au marché du travail des immigrants du Québec à ceux des immigrants des autres provinces. Deuxièmement, il est nécessaire de comparer les écarts que l'on observe entre la population totale, la population native et les immigrants au Québec et dans chacune des provinces.

Comme l'illustre la figure 5, **le taux d'activité des immigrants résidant au Québec est similaire à celui observé dans l'ensemble du pays (62,1 %).** C'est en Alberta que le taux d'activité des immigrants est le plus élevé (68,4 %). **Toutefois, le taux d'emploi des immigrants québécois est, à l'exception de celui des immigrants vivant dans le regroupement « Atlantique », le**

plus faible au pays. À l'échelle canadienne, le taux d'emploi des immigrants est de 57,7 %. C'est encore une fois en Alberta que le taux d'emploi des immigrants (65,8 %) est le plus élevé.

Figure 5 : Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage des immigrants dans l'ensemble du Canada et dans les différentes provinces, 15 ans et plus, 2008

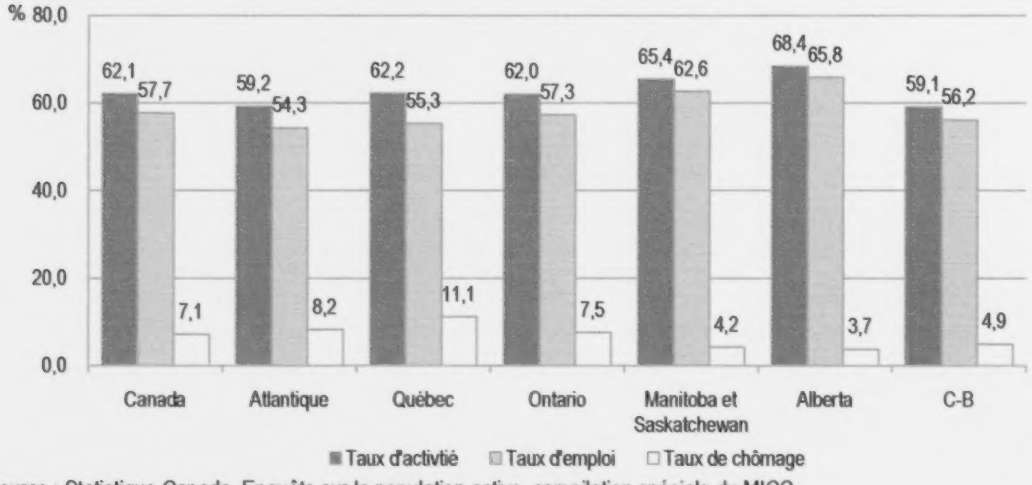

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale du MICC.

Finalement, le taux de chômage des immigrants résidant au Québec (11,1 %) est le plus élevé parmi les provinces canadiennes. Dans l'ensemble du pays, les immigrants ont, en moyenne, un taux de chômage de 7,1 %. C'est en Alberta que le taux de chômage des immigrants est le plus faible (3,7 %).

Écarts entre les niveaux de participation des immigrants et ceux de la population totale et de la population native

Par ailleurs, pour bien cerner l'intégration des immigrants au marché du travail, il ne suffit pas d'examiner uniquement les taux d'activité, d'emploi et de chômage. Étant donné que le marché du travail diffère dans chacune des provinces, il est également opportun d'y mesurer les écarts entre les niveaux de participation des immigrants et ceux de la population totale.

Figure 6a : Écart en points de pourcentage[1] entre le taux d'activité de la population totale et celui des immigrants et entre le taux d'activité de la population native et celui des immigrants dans l'ensemble du Canada et dans différentes provinces, 15 ans et plus, 2008

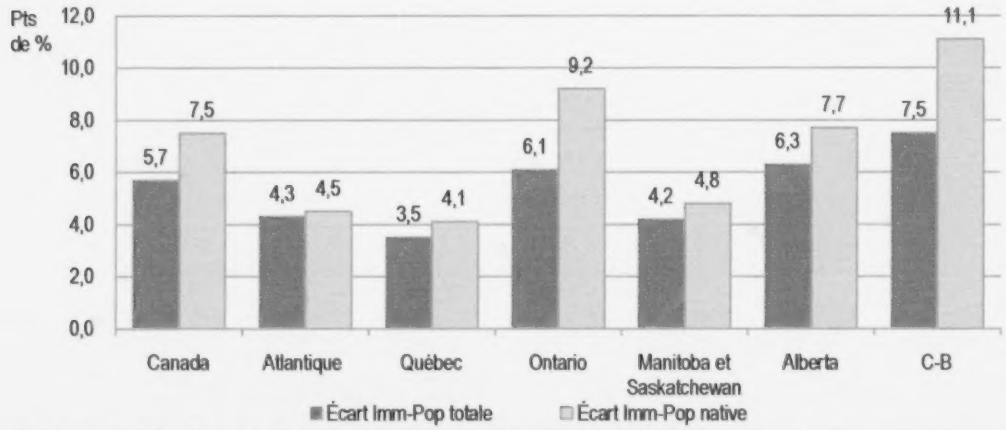

1. Un écart positif signifie que les immigrants ont un taux d'activité plus faible. Il faut néanmoins être prudent dans l'interprétation de ces données, car les écarts pourraient ne pas être significatifs.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale du MICC. Calculs des auteurs.

Figure 6b : Écart en points de pourcentage[1] entre le taux d'emploi de la population totale et celui des immigrants et entre le taux d'emploi de la population native et celui des immigrants l'ensemble du Canada et dans différentes provinces, 15 ans et plus, 2008

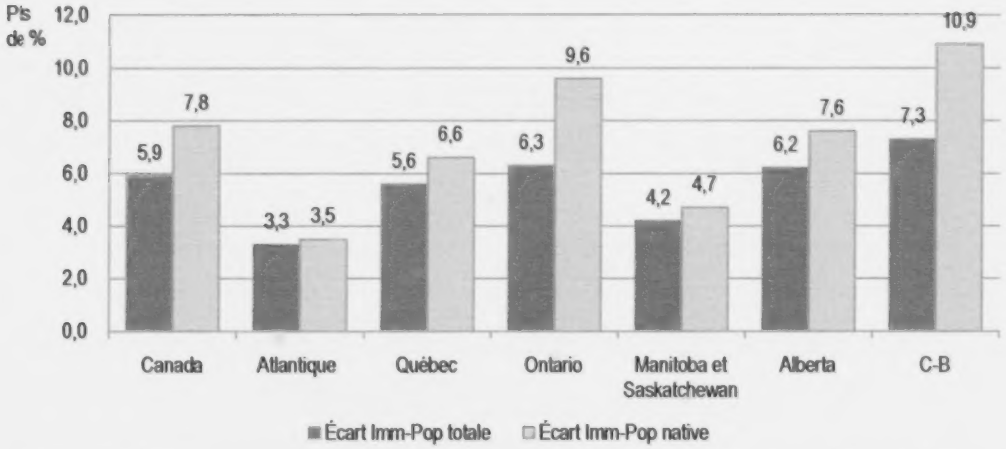

1. Un écart positif signifie que les immigrants ont un taux d'activité plus faible. Il faut néanmoins être prudent dans l'interprétation de ces données, car les écarts pourraient ne pas être significatifs.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale du MICC. Calculs des auteurs.

Pour le taux d'activité, le Québec est la province où les écarts sont les moins prononcés (3,5 points avec la population totale et 4,1 points avec la population native) (voir la figure 6a). À l'inverse, c'est en Colombie-Britannique que les différences sont les plus marquées, soit de 7,5 points entre les immigrants et la population totale et de 11,1 points avec la population native. En moyenne, à l'échelle canadienne, le taux d'activité de l'ensemble de la population est 5,7 points supérieur à celui des immigrants et 7,5 points plus élevé que celui de la population native.

Le portrait diffère légèrement lorsque l'on regarde le taux d'emploi (voir la figure 6b). Ce n'est plus au Québec que les différences sont les plus faibles, mais bien dans les regroupements « Atlantique » et « Manitoba et Saskatchewan ». **Le Québec vient au troisième rang dans ce classement,** alors que la Colombie-Britannique demeure encore la province où les écarts sont les plus importants.

En ce qui concerne le taux de chômage, au Québec les écarts entre les immigrants et la population totale et la population native demeurent les plus prononcés (voir la figure 6c). Par rapport à la population totale, les immigrants ont un taux de chômage supérieur de 3,9 points de pourcentage et de 4,5 points plus élevé comparativement à la population native.

Dans l'ensemble du pays, ces écarts sont respectivement de 1,0 et de 1,2 point. Dans les provinces situées à l'ouest de l'Ontario, les différences sont à peu près nulles (inférieures à 1 point), tandis que dans le regroupement « Atlantique » le taux de chômage des immigrants est inférieur à ceux de la population totale et de la population native. Il est possible de supposer que les faibles écarts observés dans les provinces de l'Ouest pourraient être attribuables aux conditions économiques particulièrement favorables (les sables bitumineux notamment) notées dans ces provinces au cours des dernières années. Par ailleurs, la situation particulière des provinces de l'Atlantique pourrait être due, entre autres, au faible nombre d'immigrants résidant dans ces provinces et à des programmes jumelant les immigrants à des emplois, et ce, avant leur établissant dans ces provinces[4].

[4] Gilmore, Jason (2007). *Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2006*. Présentation faite au symposium CPTF. http://www.policyresearch.gc.ca/doclib/PS_PWFC_Gilmore_200712_f.pdf

Figure 6c : Écart en points de pourcentage[1] entre le taux de chômage des immigrants et ceux de la population totale et de la population native dans l'ensemble du Canada et dans différentes provinces, Québec, 15 ans et plus, 2008

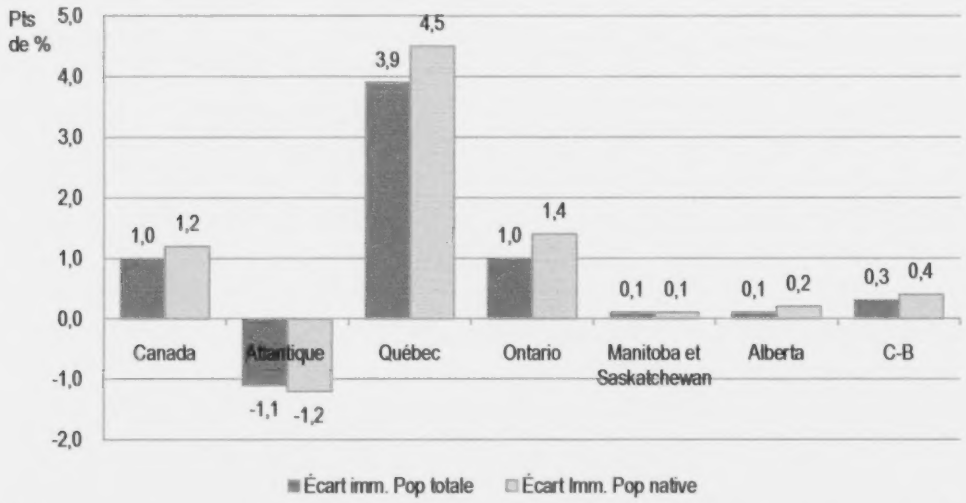

1. À l'inverse des figures 6a et 6b, un écart positif signifie ici que le taux de chômage des immigrants est supérieur. Il faut néanmoins être prudent dans l'interprétation de ces données, car les écarts pourraient ne pas être significatifs.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, compilation spéciale du MICC. Calculs des auteurs.

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer les écarts importants observés au Québec. L'une d'entre elles est la part plus importante que représentent les immigrants nouvellement arrivés parmi l'ensemble des immigrants résidants au Québec.

En 2008, les immigrants arrivés il y a cinq ans ou moins comptent pour 18,7 % de l'ensemble de la population immigrante résidant au Québec. À titre d'exemple, en Ontario, ce groupe représente 12,8 % et 14,1 % dans l'ensemble du pays. Comme présenté dans les dernières pages, **les immigrants arrivés récemment sont moins présents sur le marché du travail, notamment en emploi.** Certaines techniques mathématiques permettent d'annuler les écarts liés aux différences de structure dans les populations. Ainsi, si la répartition des immigrants selon la durée de résidence était la même au Québec qu'en Ontario, le taux de chômage global des immigrants au Québec serait approximativement de 10,6 %[5] comparativement à 11,1 % en réalité et de 7,6 % en Ontario (7,5 % en 2008). Les écarts ne seraient donc plus que de 3,4 points avec la population totale (par rapport à 3,9 points de pourcentage) et de 4,0 points avec la population native (comparativement à 4,1 points de pourcentage).

Les différences dans la répartition selon la durée de résidence n'expliquent donc pas tout. Au cours des dernières années, les pays de provenance des immigrants ont également beaucoup changé. La connaissance du français, la reconnaissance des acquis ou la discrimination pourraient constituer des éléments d'explications supplémentaires, puisque les démarches nécessaires à

5 Pour calculer le taux approximatif, nous avons utilisé la technique de standardisation directe en prenant comme population de référence la population active canadienne. Cette approche est couramment utilisée pour standardiser selon l'âge des taux de mortalité de deux populations ayant une structure par âge différente.

l'apprentissage du français et à la reconnaissance des acquis, notamment, tendent à retarder l'entrée sur le marché du travail ou la capacité à se trouver un emploi.

Prochaine analyse

Bien que ce premier volet de l'étude analyse un grand nombre de variables, elle ne donne pas un portrait complet de la participation des immigrants au marché du travail québécois. Le prochain volet, qui sera également réalisé avec les données de l'EPA, abordera, de manière complémentaire, des aspects tels que la répartition des travailleurs immigrants selon l'industrie et les professions et la participation au marché du travail selon le niveau de scolarisation.

Glossaire

Chômeur : Personne sans emploi qui est disponible à travailler et activement à la recherche d'un emploi.

Création d'emplois : La création d'emplois est calculée en soustrayant le nombre de personnes en emploi entre deux années données.

Emploi : Travail qu'un employé salarié ou un travailleur autonome effectue en vue d'obtenir une rémunération ou un bénéfice. Les personnes absentes du travail mais qui maintiennent leur lien d'emploi font également partie de cette catégorie.

Immigrant admis : Personne ayant obtenu le droit de s'établir au Canada. Cette catégorie exclue les personnes vivant au Canada avec un permis de travail ou d'études et celles qui réclament le statut de réfugié, de même que les membres de leur famille vivant avec eux.

Population active : Personnes de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'établissement par exemple, les prisonniers) qui sont en emploi ou en chômage. Les personnes qui ne sont ni en emploi, ni en chômage sont considérées comme inactives.

Taux d'activité : Population active totale en pourcentage de la population totale (15 ans et plus). Le taux d'activité peut aussi être calculé pour un groupe donné (par exemple, les hommes ou les femmes). Un taux d'activité plus grand montre que plus de personnes sont soit en emploi ou soit à la recherche d'un emploi dans l'ensemble de la population.

Taux d'emploi : Pourcentage de personnes en emploi dans la population totale (15 ans et plus). Le taux d'emploi peut aussi être calculé pour un groupe donné (par exemple, les personnes de 15-24 ans). Un taux d'emploi plus élevé signifie que plus de personnes sont en emploi dans la population.

Taux de chômage : Pourcentage de chômeurs dans la population active. Le taux de chômage peut également être calculé pour un groupe donné (par exemple, les personnes avec un diplôme universitaire). Un taux de chômage plus élevé signifie que plus de personnes sont à la recherche d'un emploi.

Les données de l'Enquête sur la population active

LES IMMIGRANTS ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL QUÉBÉCOIS EN 2008

Volet 2 : Scolarisation, industrie, profession, statut de travailleur autonome et d'employé, et salaire.

Novembre 2010

Immigration et Communautés culturelles
Québec

Ce document a été réalisé par la Direction de la recherche et de l'analyse prospective du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Traitement statistique et rédaction

Pierre-Olivier Ménard, avec la collaboration d'Anne-Marie Fadel
Direction de la recherche et de l'analyse prospective

Révision linguistique

Danielle Dalcourt

Note : Tous les termes qui renvoient à des personnes sont pris au sens générique. Ils ont à la fois la valeur d'un masculin et d'un féminin.

Faits saillants

- **De manière générale, plus le niveau de scolarité est élevé, plus les taux d'activité et d'emploi sont importants.** En 2008, le taux d'activité des immigrants est de 34,0 % chez les personnes n'ayant pas de grade ou de diplôme comparativement à 75,4 % chez les personnes ayant un diplôme ou un certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

- **Un niveau de scolarisation plus élevé favorise une meilleure intégration au marché du travail des immigrants récents.** En 2008, le taux d'emploi des immigrants arrivés il y a cinq ans ou moins, âgés de 25 à 54 ans, sans grade, certificat ou diplôme, était de 37,3 % comparativement à 62,5 % pour ceux détenant un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat

- En croisant la durée de résidence avec la scolarisation, on constate que l'amélioration du taux d'emploi avec le temps est la plus prononcée chez les personnes titulaires d'un grade universitaire.

- En 2008, les immigrants sont particulièrement présents dans les secteurs de la fabrication (14,8 %), du commerce (14,1 %) et dans celui des soins de santé et de l'assistance sociale (11,9 %).

- Les immigrants sont particulièrement présents dans les professions de la catégorie des sciences naturelles et appliquées et des professions apparentées.

- En 2008, la proportion de travailleurs autonomes est de 17,7 % parmi l'ensemble des personnes immigrantes en emploi. Cette proportion est supérieure à celle notée dans l'ensemble de la population (14,0 %) et dans la population native (13,5 %).

- **La plus forte proportion de travailleurs autonomes chez les immigrants est davantage le fait des immigrants de longue date.** Chez les immigrants arrivés il y a plus de 10 ans, en 2008, la part de travailleurs autonomes est de 20,6 % comparativement à 9,4 % chez les immigrants arrivés il y a 5 ans ou moins.

- **La prévalence de l'emploi temporaire diminue cependant largement avec la durée de résidence.**

- En 2008, le salaire horaire moyen de l'ensemble de la population est de 20,03 $ et de 711,06 $ sur une base hebdomadaire. Chez les immigrants, le salaire horaire et le salaire hebdomadaire sont respectivement de 18,75 $ et de 673,12 $, soit 1,28 $ et 37,94 $ de moins que la population totale.

- En pourcentage, ces écarts représentent -6,4 % pour le salaire horaire et -5,3 % pour le salaire hebdomadaire. La différence entre les deux écarts s'explique par la plus grande durée de la semaine de travail des immigrants.

- Toutefois, les écarts salariaux s'atténuent avec la durée de résidence. **Ainsi, les immigrants arrivés il y a plus de 10 ans ont un salaire, horaire et hebdomadaire, du même ordre que celui de l'ensemble de la population.**

Contexte

Depuis 2006, l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada évalue la participation au marché du travail des personnes immigrées. À partir de cette enquête et des données acquises par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), la présente étude, divisée en deux volets, trace un portrait général de la participation des immigrants au marché du travail québécois en 2008. Dans le premier volet de l'étude, des variables telles que le sexe, l'âge et la durée de résidence ont été analysées. Dans ce deuxième volet, une attention particulière est portée à la participation au marché du travail selon le niveau de scolarisation, ainsi qu'à la répartition des immigrants selon les secteurs d'activité économique et selon les catégories de professions. On y aborde également, davantage sous l'angle des conditions de travail, la part des immigrants dans les emplois temporaires et permanents et la proportion d'entre eux qui sont travailleurs salariés et autonomes. Finalement, les salaires horaire et hebdomadaire des immigrants seront présentés. Notons que la qualité des emplois ne se résume pas uniquement à ces variables. Une analyse beaucoup plus exhaustive serait nécessaire pour dégager une conclusion précise sur la qualité des emplois occupés par les immigrants[1].

Les données présentées dans ce document ne portent que sur les immigrants admis (voir le glossaire à la fin du document). Ainsi, la somme de la population native et des immigrants n'égale pas la population totale[2].

Par ailleurs, étant donné que l'EPA est menée à l'aide d'un échantillon, il convient d'être prudent dans l'interprétation des données, et ce, particulièrement dans ce deuxième volet de l'étude. En effet, plus le nombre de croisements entre les variables est important, plus la fiabilité des données est susceptible de diminuer.

Le niveau de scolarisation et le marché du travail

Dans une économie de plus en plus axée sur le savoir et les compétences, le niveau de scolarisation des individus devient un facteur essentiel d'intégration au marché du travail. En 2008, 32,3 % de la population immigrante de 15 ans et plus détenait un grade universitaire[3], comparativement à 17,7 % de l'ensemble de la population et à 15,3 % de la population native. Cet écart entre les immigrants et l'ensemble de la population et les natifs résulterait, entre autres, du fait que le niveau de scolarisation est un critère important de sélection des immigrants.

En 2008, dans la population immigrante, la majorité des emplois créés vont aux personnes ayant complété leurs études secondaires et fait des études postsecondaires partielles (+7 700), à celles qui ont un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires (+4 900) ainsi qu'aux personnes titulaires d'un grade universitaire (+4 800) (voir le tableau 1). Dans cette dernière catégorie, ce sont

---

[1] Pour de plus amples renseignements sur la qualité des emplois occupés par les immigrants, consultez l'étude suivante : Gilmore, Jason (2009). *Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2008 : une analyse de la qualité de l'emploi.* Ottawa : Statistique Canada. 39 p.

[2] Étant donné que les résidents non permanents ne sont pas considérés dans cette étude, la somme des personnes natives et des immigrants n'égale pas la taille de l'ensemble de la population.

[3] L'expression « grade universitaire » fait référence au baccalauréat ou à un certificat, ou à un diplôme supérieur au baccalauréat.

les personnes titulaires d'un baccalauréat (+10 600) qui bénéficient de la hausse de l'emploi, tandis que les titulaires d'un diplôme ou d'un certificat supérieur au baccalauréat enregistrent une perte (-5 900). Ce sont par ailleurs les personnes ayant complété leurs études secondaires qui enregistrent le recul le plus important (-12 100).

Le portrait est assez différent dans l'ensemble de la population. Dans ce cas, les gains d'emplois se limitent à deux niveaux d'études, soit les personnes ayant complété leurs études secondaires et fait des études postsecondaires partielles (+49 400) et celles ayant obtenu un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires (+34 200). Contrairement à ce qui est observé dans la population immigrante, une perte de 29 400 emplois est enregistrée chez les personnes titulaires d'un grade universitaire. De plus, dans cette catégorie, le recul s'observe tant chez les titulaires d'un baccalauréat (-17 400) que chez les personnes possédant un diplôme supérieur au baccalauréat (-12 000). Toutefois, comme les immigrants, les personnes ayant complété des études secondaires ont aussi enregistré des reculs importants.

Tableau 1 : Nombre d'emplois (en milliers) et variation chez les immigrants et dans l'ensemble de la population, 15 ans et plus, Québec, 2007 et 2008

	Immigrants		Variation	
	2007	2008	k	%
Total, tout niveau de scolarité	452,4	458,2	5,8	1,3
Sans grade, certificat ou diplôme	45,2	45,6	0,4	0,9
Études secondaires complétées	66,2	54,1	-12,1	-18,3
Études secondaires complétées, études postsecondaires partielles	21,8	29,5	7,7	35,3
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	143,4	148,3	4,9	3,4
Grade universitaire	175,9	180,7	4,8	2,7
Baccalauréat	107,3	117,9	10,6	9,9
Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat	68,6	62,7	-5,9	-8,6
Ensemble de la population				
Total, tout niveau de scolarité	3 851,7	3 881,7	30,0	0,8
Sans grade, certificat ou diplôme	579,5	579,2	-0,3	-0,1
Études secondaires complétées	615,2	591,3	-23,9	-3,9
Études secondaires complétées, études postsecondaires partielles	223,4	272,8	49,4	22,1
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	1 561,3	1 595,5	34,2	2,2
Grade universitaire	872,2	842,8	-29,4	-3,4
Baccalauréat	617,2	599,8	-17,4	-2,8
Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat	255,0	243,0	-12,0	-4,7

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale MICC.
Traitement : MICC.

Durant la période pour laquelle nous disposons de données, soit de 2006 à 2008, les immigrants titulaires d'un grade universitaire ont bénéficié d'une augmentation de 30 400 emplois. À l'inverse, les personnes sans grade, certificat ou diplôme ont enregistré une baisse de 11 400. Notons que pour ces groupes, la population active a connu des variations du même ordre. En effet, la

population active immigrante titulaire d'un grade universitaire a augmenté de 27 500 personnes entre 2006 et 2008, tandis qu'elle a diminué de 12 600 chez les personnes sans grade, certificat ou diplôme. En somme, entre 2006 et 2008, les taux d'activité et d'emploi des personnes possédant un grade universitaire ont augmenté, alors que leur taux de chômage a diminué. On observe l'inverse chez les personnes sans grade, certificat ou diplôme.

Au cours de la même période, la hausse du nombre d'emplois chez les titulaires d'un grade universitaire est nettement moins forte dans l'ensemble de la population (+18 300); une perte de 11 200 est notée chez les personnes natives du Canada.

Par ailleurs, l'étroite relation entre le niveau de scolarité et la participation au marché du travail est depuis longtemps établie. De manière générale, les personnes ayant atteint un niveau d'étude plus élevé ont des taux d'activité et d'emploi plus importants et, à l'inverse, des taux de chômage plus faibles.

Tableau 2 : Taux d'activité, d'emploi et de chômage selon le niveau de scolarité, population immigrée, 15 ans et plus, Québec, 2008

Niveau de scolarité	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
	%		
Total	62,2	55,3	11,1
Sans grade, certificat ou diplôme	34,0	26,5	21,9
Études secondaires complétées	55,5	48,0	13,4
Études secondaires complétées, études postsecondaires partielles	71,6	64,8	9,5
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	71,3	64,2	10,0
Grade universitaire	73,8	67,7	8,3
Baccalauréat	72,9	67,6	7,2
Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat	75,4	67,6	10,3

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale MICC.

En 2008, le niveau de scolarité influence de façon marquée les indicateurs du marché du travail des immigrants. Dans ce groupe, le taux d'activité est de 34,0 % chez les personnes n'ayant pas de grade ou de diplôme comparativement à 75,4 % chez les personnes ayant un diplôme ou un certificat universitaire supérieur au baccalauréat, soit un écart de 41,4 points de pourcentage[4] entre les deux niveaux d'études (voir le tableau 2). Une différence similaire sépare les taux d'emploi de ces deux groupes, qui se situent à 26,5 % chez les premiers et à 67,6 % chez les seconds (un écart de 41,1 points de pourcentage). La relation s'inverse dans le cas du taux de chômage, alors que 21,9 % des personnes sans grade ou diplôme sont à la recherche d'un emploi contre 10,3 % de celles ayant un diplôme ou un certificat universitaire supérieur au baccalauréat. Ces écarts ne sont pas particuliers à la population immigrante. On les observe également dans la population totale.

Un niveau de scolarisation plus élevé favorise également l'intégration au marché du travail des immigrants récents. En 2008, le taux d'emploi des immigrants arrivés il y a moins de cinq ans,

[4] Étant donné la taille de l'échantillon, il convient d'être prudent dans l'interprétation de ces écarts.

âgés de 25 à 54 ans[5], sans grade, certificat ou diplôme, était de 37,3 % comparativement à 62,5 % pour ceux possédant un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat (voir le tableau 3)[6]. Rappelons que le taux d'emploi global des immigrants arrivés il y a cinq ans ou moins est de 59,4 %.

Tableau 3 : Taux d'emploi selon le niveau de scolarité et la durée de résidence, population immigrée, 25-54 ans, Québec, 2008

	Durée de résidence			Écart entre les immigrants arrivés il y a plus de 10 ans et ceux de moins de 5 ans[1]
	5 ans ou moins	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	
		%		Point de %
Total	59,4	73,2	78,9	19,5
Sans grade, certificat ou diplôme	37,3	35,2	56,3	19,0
Études secondaires complétées	61,7	70,4	68,5	6,8
Études secondaires complétées, études postsecondaires partielles	--	60,0	87,6	--
Certificat ou diplôme d'études post-secondaires	58,8	76,6	82,5	23,7
Grade universitaire	61,7	78,9	87,0	25,3
Baccalauréat	61,0	79,2	87,2	26,2
Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat	62,5	78,4	86,5	24,0
Écart entre le plus haut et le plus faible niveau d'études (points de pourcentage)	25,2	43,2	30,2	

-- = Donnée non disponible

1. Étant donné la taille restreinte de l'échantillon, il convient d'interpréter ces écarts avec prudence.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale MICC.

Traitement : MICC.

De plus, comme on l'a précisé dans le premier volet de l'étude, la durée de résidence a un impact déterminant sur l'intégration au marché du travail. Or, en croisant la durée de résidence avec la scolarisation, on constate que l'amélioration du taux d'emploi est la plus prononcée chez les personnes titulaires d'un grade universitaire (voir le tableau 3). Plus précisément, chez les personnes sans grade, certificat ou diplôme, le taux d'emploi est de 19,0 points de pourcentage supérieur chez les immigrants arrivés il y a plus de 10 ans que chez ceux arrivés il y a moins de 5 ans. Chez les personnes titulaires d'un grade universitaire, la différence entre ces deux groupes est de 25,3 points.

La répartition des immigrants selon les secteurs d'activité économique

Les emplois créés chez les immigrants en 2008 se retrouvent uniquement dans l'industrie des services (+14 700), tandis qu'une perte est enregistrée dans l'industrie de la production de biens (-8 800). Les variations d'emplois pour l'ensemble de la population touchent les mêmes industries.

[5] Le groupe des 25-54 ans a été choisi pour ne garder que les personnes les plus susceptibles d'être sur le marché du travail.

[6] Pour des raisons de taille d'échantillon, il convient d'interpréter ces données avec prudence.

Toutefois, en ventilant selon les secteurs d'activité, on constate que les gains et les pertes les plus marqués ne se retrouvent pas dans les mêmes secteurs d'activité chez les immigrants que dans l'ensemble de la population. Plus précisément, en 2008, chez les immigrants, c'est dans les secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale (+10 100) et dans celui de l'information, de la culture et des loisirs (+5 200) que les gains d'emplois sont les plus importants. À l'inverse, les pertes les plus notables se situent dans la fabrication (-11 200) et dans le commerce (-10 500).

Pour l'ensemble de la population, c'est dans le secteur de la construction (+20 300) que la hausse est la plus forte, suivi du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (+15 400). Les baisses les plus prononcées ont été enregistrées dans le commerce (-21 400) ainsi que dans les services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien (-10 500).

Ces différences entre les immigrants et l'ensemble de la population ne sont pas étonnantes, étant donné que la répartition de ces deux groupes selon les secteurs d'activité est différente. En effet, comme l'ensemble de la population, les immigrants sont particulièrement présents dans les secteurs de la fabrication (14,0 % et 14,8 % des emplois, respectivement), du commerce (16,1 % et 14,1 %) et dans les soins de santé et l'assistance sociale (12,1 % et 11,9 %) (voir le tableau 4).

Tableau 4 : Répartition des emplois des immigrants[1] et de la population totale selon les secteurs d'activité économique, 15 ans et plus, Québec, 2008

	Immigrants	Population totale	Écart imm.– Pop. totale
	%		Points de %[1]
Total	100,0	100,0	0,0
Secteur de la production de biens	18,3	22,8	-4,5
Agriculture	0,5	1,6	-1,0
Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	--	0,8	-0,8
Services publics	--	0,8	-0,8
Construction	2,7	5,6	-2,8
Fabrication	14,8	14,0	0,8
Secteur des services	81,7	77,2	4,5
Commerce	14,1	16,1	-2,0
Transport et entreposage	5,7	4,8	0,9
Finance, assurances, immobilier et location	5,8	5,9	-0,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	10,1	6,8	3,2
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	5,5	3,5	2,0
Services d'enseignement	6,6	6,6	0,0
Soins de santé et assistance sociale	11,9	12,1	-0,3
Information, culture et loisirs	4,8	4,5	0,3
Hébergement et services de restauration	8,8	6,3	2,4
Autres services	5,1	4,5	0,5
Administrations publiques	3,3	5,9	-2,6

-- = Donnée infime

1. Étant donné la taille restreinte de l'échantillon, il convient d'interpréter ces répartitions et ces écarts avec prudence.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale MICC.

Traitement : MICC.

On observe toutefois, dans certains secteurs, une surreprésentation importante[7] des immigrants. C'est le cas dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques, dans celui de l'hébergement et des services de restauration et dans le secteur des services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien. À l'inverse, les immigrants sont sous-représentés dans les secteurs de la construction, des administrations publiques et dans le commerce. Pour ce qui est du secteur de la construction, il convient de mentionner que l'accès aux métiers de ce secteur est fortement réglementé, ce qui expliquerait qu'on y retrouve moins d'immigrants.

En examinant la répartition des immigrants dans les secteurs d'activité selon la durée de résidence[8], on observe certaines différences entre les immigrants arrivés récemment et ceux ayant une durée de résidence plus longue. Ainsi, les immigrants arrivés il y a moins de 5 ans (20,2 %) se retrouvent davantage dans l'industrie des biens que ceux arrivés il y a plus de 10 ans (17,8 %) (voir le tableau 5). Cette situation résulte notamment d'une présence moins importante des immigrants arrivés depuis plus de 10 ans dans le secteur de la fabrication. À l'inverse, on note une part moins importante d'immigrants arrivés depuis moins de 5 ans dans l'industrie des services, notamment dans le secteur du commerce. Toutefois, une proportion moins grande d'immigrants de longue date œuvre dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques que d'immigrants arrivés il y a moins de 5 ans.

Étant donné le caractère transversal des données de l'EPA, on ne peut cependant conclure à un déplacement des personnes entre les secteurs au fil du temps. Par contre, une enquête longitudinale menée chez les immigrants admis en 1989[9] a démontré que les immigrants tendent, au fil du temps, à se déplacer vers des secteurs correspondant davantage à leurs compétences.

Néanmoins, la plus importante concentration d'immigrants récemment arrivés dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques laisse croire à un effet de la sélection québécoise. Ce secteur regroupe, de manière générale, des personnes très scolarisées et des professions en demande, deux critères très importants au moment de la sélection des immigrants, surtout depuis quelques années.

---

[7] On entend par « surreprésentation importante » une différence de 2,0 points de pourcentage entre la proportion que représentent les immigrants dans un secteur donné et la part que représente l'ensemble de la population. À l'inverse, nous parlons d'une sous-représentation importante lorsqu'il existe entre les deux groupes une différence négative de 2,0 points de pourcentage.

[8] Précédemment, l'étude de la variable « durée de résidence » se limitait aux personnes de 25 à 54 ans. Cette approche avait pour objectif de limiter le groupe à l'étude aux personnes les plus susceptibles d'avoir comme principale occupation d'être en emploi. En effet, une proportion importante des 15-24 ans et des 55 ans et plus sont respectivement aux études et à la retraite, ce qui influe inévitablement à la baisse sur les taux d'activité et les taux d'emploi d'ensemble. Toutefois, lorsque l'analyse porte sur les caractéristiques de l'emploi, comme c'est le cas ici, la précaution de restreindre aux personnes de 25-54 ans n'est plus nécessaire. C'est l'approche que nous avons adoptée dans le reste du document.

[9] Renaud, Jean et al., (2001), *Ils sont maintenant d'ici. Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989*. Les publications du Québec : Sainte-Foy. 197 p.

Tableau 5 : Répartition[1] de l'emploi des personnes immigrées selon la durée de résidence et le secteur d'activité, 15 ans et plus, Québec, 2008

	Moins de 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans
		%	
Total	100,0	100,0	100,0
Secteur de la production de biens	20,2	18,4	17,8
Agriculture	--	--	--
Foresterie, pêche, mines et extraction de pétrole et de gaz	--	x	--
Services publics	--	--	--
Construction	2,1	4,3	2,5
Fabrication	16,6	13,5	14,6
Secteur des services	79,7	81,6	82,2
Commerce	10,6	15,6	14,8
Transport et entreposage	4,6	5,3	6,1
Finance, assurances, immobilier et location	4,3	4,3	6,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	14,5	11,6	8,5
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	6,8	7,3	4,7
Services d'enseignement	8,4	5,5	6,4
Soins de santé et assistance sociale	11,3	8,7	12,8
Information, culture et loisirs	4,3	5,5	4,8
Hébergement et services de restauration	8,9	10,1	8,4
Autres services	4,4	3,5	5,6
Administrations publiques	--	3,8	3,6

x = Donnée confidentielle

-- = Donnée infime

1. Étant donné la taille restreinte de l'échantillon, il convient d'interpréter ces données avec prudence.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale MICC.

Traitement : MICC.

La répartition des immigrants selon les professions[10]

Comme pour les secteurs d'activité, la répartition des immigrants selon les différentes catégories de professions révèle des surreprésentations dans certaines catégories. En effet, les immigrants sont nettement plus présents dans les professions de la catégorie sciences naturelles et appliquées et les professions apparentées (voir le tableau 6). On observe également une certaine surreprésentation des immigrants dans les professions liées au secteur de la santé.

À l'inverse, les immigrants sont sous-représentés dans les professions de la catégorie métiers, transports et machinerie et, dans une moindre mesure, de la catégorie affaires, finance et administration ainsi que du secteur primaire. Encore une fois, les surreprésentations et les sous-représentations pourraient résulter en partie du processus de sélection des immigrants, qui favorise des personnes scolarisées et des professions en demande.

[10] Pour des raisons statistiques, les professions sont regroupées en 10 grandes catégories.

Tableau 6 : Répartition[1] de la population immigrée et de la population totale selon les catégories de professions, Québec, 2008

	Immigrants	Population totale	Écart imm.–pop. totale[1]
	%		Points de %
Total	100,0	100,0	0,0
Gestion	9,2	8,7	0,5
Affaires, finance et administration	16,4	18,1	-1,7
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	11,0	7,1	4,0
Secteur de la santé	7,6	6,4	1,2
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	9,6	9,3	0,2
Arts, culture, sports et loisirs	3,6	3,6	0,0
Ventes et services	24,1	23,9	0,2
Métiers, transport et machinerie	10,7	14,5	-3,8
Professions propres au secteur primaire	0,7	2,2	-1,5
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	7,1	6,1	1,0

1. Étant donné la taille restreinte de l'échantillon, il convient d'interpréter ces répartitions et ces écarts avec prudence.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale MICC.
Traitement : MICC.

On remarque peu de changement dans la répartition des immigrants selon la profession et la durée de résidence. Les différences les plus marquées se retrouvent dans la catégorie gestion et dans le regroupement des professions liées aux sciences naturelles et appliquées et professions apparentées, soit les deux groupes de professions où les écarts entre les immigrants et l'ensemble de la population sont les plus grands. Plus précisément, l'analyse montre qu'une plus forte proportion des immigrants arrivés depuis plus de 10 ans occupe un emploi de gestionnaire que chez les immigrants arrivés il y a cinq ou moins. Cet écart entre les deux groupes pourrait s'expliquer par le fait que les emplois de gestionnaires demandent souvent plus d'expérience. De plus, dans la catégorie sciences naturelles et appliquées et professions apparentées, on remarque une part plus importante d'immigrants arrivées il y a cinq ans ou moins. Ainsi, la répartition des immigrants selon les professions se rapproche de celle observée pour l'ensemble de la population à mesure qu'augmente la durée de résidence.

Statut de travailleur autonome et d'employé

Une personne « en situation d'emploi » peut être classée dans la catégorie des employés salariés ou dans celle des travailleurs autonomes. Dans cette dernière catégorie, qui inclut les travailleurs familiaux, une personne peut être seule ou avoir des employés.

En 2008, 17,7 % des personnes immigrantes en emploi étaient des travailleurs autonomes, soit une proportion supérieure à celle notée dans l'ensemble de la population (14,0 %) et dans la population native (13,5 %) (voir la figure 2). Durant la courte période disponible (2006-2008), la proportion de travailleurs autonomes immigrants connaît une relative stagnation, tandis qu'elle progresse légèrement en 2006 dans l'ensemble de la population (13,3 %) et dans la population native (12,8 %).

Figure 2 : Proportion de travailleurs autonomes selon la durée de résidence, population totale, immigrante et native, 15 ans et plus, Québec, 2008

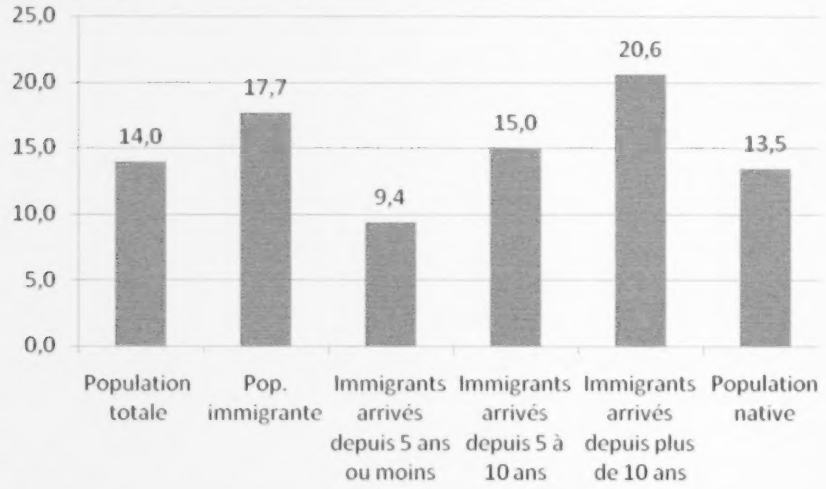

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale MICC. Traitement MICC.

La plus forte proportion de travailleurs autonomes chez les immigrants est davantage le fait des immigrants de longue date. Chez les immigrants arrivés il y a plus de 10 ans, la part de travailleurs autonomes est de 20,6 % comparativement à 9,4 % chez les immigrants arrivés il y a 5 ans ou moins. La période de temps couverte par les données ne permet pas de savoir s'il s'agit d'une conséquence de la durée de résidence ou si les immigrants des cohortes plus anciennes ont une plus grande propension à devenir travailleurs autonomes que ceux arrivés plus récemment.

Les travailleurs de la catégorie des employés salariés peuvent occuper des emplois permanents ou temporaires. Comme le travail autonome, ce statut d'emploi est souvent considéré comme l'un des indicateurs de la qualité des emplois occupés par les individus. Un emploi permanent étant généralement considéré comme de meilleure qualité.

En 2008, la proportion de personnes occupant un emploi temporaire est du même ordre chez les immigrants (13,0 %) que dans l'ensemble de la population (13,5 %) (voir le tableau 7). Cependant, la prévalence de l'emploi temporaire n'est pas stable parmi les sous-groupes d'immigrants. En effet, la proportion de personnes occupant un tel emploi diminue largement avec la durée de résidence. Dans le groupe des immigrants arrivés il y a moins de 5 ans, c'est environ un immigrant sur cinq qui occupe un emploi temporaire par rapport à moins de un sur dix chez ceux arrivés il y a plus de 10 ans. Dans ce dernier groupe, la proportion de personnes employées temporairement est même plus faible que celle notée dans l'ensemble de la population et dans la population native. Ce constat est probablement attribuable au fait qu'il y peu de personnes de 15-24 ans parmi les immigrants arrivés il y a plus de 10 ans. En effet, les jeunes comptent pour une part importante de l'emploi temporaire. Dans l'ensemble de la population, c'est 41,2 % des personnes de 15-24 ans qui occupent un emploi temporaire. Ce constat montre encore une fois que l'intégration au marché du travail est un processus qui s'inscrit à l'intérieur d'une certaine période de temps.

Tableau 7 : Répartition[1] des emplois de l'ensemble de la population, des immigrants et de la population native selon le statut d'emploi (permanent ou temporaire), Québec, 2008

	Temporaire	Permanent
	%	
Population totale	13,5	86,5
Immigrants	13,0	87,0
5 ans ou moins	20,7	79,3
5 à 10 ans	18,0	82,0
Plus de 10 ans	9,2	90,8
Population native	13,5	86,5

1. Étant donné la taille restreinte de l'échantillon, il convient d'interpréter ces répartitions avec prudence.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale MICC.
Traitement : MICC.

Le salaire

En 2008, le salaire horaire moyen de l'ensemble de la population est de 20,03 $ et de 711,06 $ sur une base hebdomadaire[11]. Chez les immigrants, le salaire horaire et le salaire hebdomadaire sont respectivement de 18,75 $ et de 673,12 $, soit 1,28 $ (-6,4 %) et 37,94 $ (-5,3 %) de moins que la population totale (voir le tableau 8). Étant donné que la différence, en termes relatifs, est moins importante pour le salaire hebdomadaire que pour le salaire horaire, cela laisse croire que les immigrants travaillent un plus grand nombre d'heures. De façon générale, le salaire hebdomadaire est le produit du salaire horaire et du nombre d'heures de travail par semaine.

Toutefois, les écarts salariaux s'atténuent avec la durée de résidence. Ainsi, les immigrants arrivés il y a plus de 10 ans ont un salaire horaire et hebdomadaire du même ordre que celui de l'ensemble de la population. Plus précisément, dans le cas des immigrants arrivés depuis plus de 10 ans, les salaires horaires et hebdomadaires moyens sont inférieurs de 0,51 $ et de 5,64 $ respectivement à ceux de l'ensemble de la population. Ce phénomène pourrait s'expliquer notamment par le fait que le salaire est intimement lié à l'ancienneté dans l'emploi[12].

Tableau 8 : Salaire horaire moyen et salaire hebdomadaire moyen pour l'ensemble de la population, les immigrants et la population native, Québec, 2008

	Salaire horaire moyen	Salaire hebdomadaire moyen
	$	
Population totale	20,03	711,06
Total des immigrants admis	18,75	673,12
5 ans ou moins	16,74	591,85
5 à 10 ans	18,26	649,11
Plus de 10 ans	19,52	705,42
Population native	20,21	716,86

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale MICC.

[11] Le salaire hebdomadaire est le produit du salaire horaire et du nombre d'heures de travail par semaine.
[12] Gilmore, Jason (2009). *Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2008 : une analyse de la qualité de l'emploi*. Ottawa : Statistique Canada. 39 p.

En ventilant l'analyse selon les groupes d'âge, on constate que les différences salariales sont nettement moins importantes chez les plus jeunes (15-24 ans). Dans leur cas, le salaire horaire est même légèrement plus élevé chez les immigrants (voir le tableau 9). Le portrait est similaire chez les personnes de 55 ans et plus, alors que de faibles différences sont également enregistrées. À l'inverse, c'est chez les personnes de 25-54 ans que les différences entre les deux groupes sont les plus prononcées. Dans ce groupe, le salaire horaire des immigrants est plus faible de 2,66 $ (-12,3 %) et inférieur de 92,78 $ (-11,7 %) pour le salaire hebdomadaire. Encore une fois, le plus faible écart relatif pour ce qui est de la rémunération hebdomadaire serait dû à un plus grand nombre d'heures de travail chez les immigrants.

Tableau 9 : Salaire horaire moyen et salaire hebdomadaire moyen pour l'ensemble de la population et les immigrants selon l'âge, Québec, 2008

	Salaire horaire			Salaire hebdomadaire		
	Pop. totale	Immigrants	Écart entre les imm. et la pop. totale	Pop. totale	Immigrants	Écart entre les imm. et la pop. totale
	$		%	$		%
15 ans et plus	20,03	18,75	-6,4	711,06	673,12	-5,3
15-24 ans	11,73	11,97	2,0	333,60	315,30	-5,5
25-54 ans	21,66	19,00	-12,3	793,63	700,85	-11,7
55 ans et plus	21,81	20,97	-3,9	746,75	724,11	-3,0

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, compilation spéciale MICC.
Traitement : MICC.

Glossaire[13]

Chômeur : Personne sans emploi, qui est disposée à travailler et activement à la recherche d'un emploi.

Création d'emplois : La création d'emplois correspond à la différence entre le nombre de personnes en emploi au cours de deux années données.

Emploi : Travail qu'un employé salarié ou un travailleur autonome effectue en vue d'obtenir une rémunération ou un bénéfice. Les personnes absentes du travail mais qui maintiennent leur lien d'emploi sont incluses dans cette catégorie.

Employé : Personne qui travaille pour un employeur dans le secteur public ou privé.

Immigrant admis : Personne ayant obtenu le droit de s'établir au Canada. Cette catégorie exclut les personnes vivant au Canada avec un permis de travail ou d'études, celles qui réclament le statut de réfugié, de même que les membres de leur famille vivant avec eux.

[13] Pour de plus amples renseignements sur des concepts liés au marché du travail, consultez l'Annuaire québécois des statistiques du travail (http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/remuneration/annuaire_travailno2.htm), de même que le Guide de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada (http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=71-543-G&CHROPG=1&lang=fra).

Population active : Personnes de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'établissement par exemple, les prisonniers) qui sont en emploi ou en chômage. Les personnes qui ne sont ni en emploi, ni en chômage sont considérées comme inactives.

Taux d'activité : Population active totale en pourcentage de la population totale (15 ans et plus). Le taux d'activité peut aussi être calculé pour un groupe donné (par exemple, les hommes ou les femmes). Un taux d'activité plus grand montre que plus de personnes sont, soit en emploi, soit à la recherche d'un emploi dans l'ensemble de la population.

Taux d'emploi : Pourcentage de personnes en emploi dans la population totale (15 ans et plus). Le taux d'emploi peut aussi être calculé pour un groupe donné (par exemple, les personnes de 15 à 24 ans). Un taux d'emploi plus élevé signifie que plus de personnes sont en emploi dans la population.

Taux de chômage : Pourcentage de chômeurs dans la population active. Le taux de chômage peut également être calculé pour un groupe donné (par exemple, les titulaires d'un diplôme universitaire). Un taux de chômage plus élevé signifie que plus de personnes sont à la recherche d'un emploi.

Travailleur autonome : Propriétaire actif d'une entreprise, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel, avec ou sans employés, constitué ou non en société. On retrouve dans ce dernier groupe, les travailleurs autonomes qui n'ont pas d'entreprise, les gardiennes d'enfants, par exemple. Sont aussi considérés comme travailleurs autonomes les travailleurs familiaux non rémunérés, soit les personnes qui travaillent sans rémunération dans une entreprise, dans une exploitation agricole ou un bureau professionnel appartenant à un parent ou à un exploitant qui occupe le même logement.